

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA MURE CINEMA THEATRE
du mercredi 24 juin 2015 à 18h au Cinéma-Théâtre**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Collège membres de droit

BOREL-TRESALLET Pascale; DECHAUX Marie-Claire, DELPUECH Nicole, IDELON-RITON Marie-Christine, MARIE Françoise, MULYK Fabien, PONTIER Joël, PORTET Christelle, REYNIER-POETE Patrick, RICHER Jacques, VUARCHEX Danielle

Collège membres associés

BALLOT Patrick, EYMERY Jean-Pierre, EYRAUD Catherine, GILLIOT Marianne, LEONARD Séverine, MALLET Marie, MARCHAND Véronique

Collège membres élus

AVEDIKIAN Michel, BURLAT Emmanuel, BURLAT Nathalie, LACROIX Michel, MATHERON Jean-Luc, MOSTACCHI Elisabeth, SCHIRR BONNANS Maylis, VETH LELIEVRE Catherine

Membres CA excusé(e)s : DE LA FAYOLLE Bernard, TOURTET Bernard

Membres CA excusés avec pouvoir : BALLOT Violette

Elus communes présents : BONNIER Eric (maire de La Mure), JACOLIN Claude (maire de Mayres-Savel)

Elus ou représentants du territoire excusés : BATTISTEL Marie-Noëlle, PUISSAT Frédérique, BOUCHET Marc-Henri (proviseur lycée de La Matheysine), MIARD Christophe (direction territoriale de La Matheysine)

Présence de GAIRAUD Justine, commissaire aux comptes (BDO Rhône-Alpes)

Présence en début d'Assemblée Générale

Adhérents : 37

Pouvoirs : 19

Membres de droit : 11

Membres associés : 7

Soit 74 voix pour les approbations du rapport moral, des comptes 2014 et du budget prévisionnel 2015.

Seuls les adhérents élisent leurs représentants au Conseil d'Administration.

Michel Lacroix, président de séance, demande à l'assemblée si au moins une personne souhaite que les votes se fassent à bulletins secrets. Aucune demande n'étant faite ceux-ci se feront à main levée.

1 Rapport moral et d'orientation

Le président Michel Avédikian présente la soirée, remercie l'assemblée et fait lecture de son rapport moral.

Vote d'approbation du rapport moral (74 votes) :

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport moral approuvé à l'unanimité

2 Approbation des comptes de l'année 2014 et rapport général du commissaire aux comptes

Justine Gairaud (commissaire aux comptes) : présente les documents insérés dans le document de l'Assemblée Générale. Elle indique que « Les comptes sont réguliers et sincères ». Elle certifie les comptes votés lors du dernier Conseil d'Administration.

Emmanuel Burlat présente le compte de résultat 2014, à l'aide d'une projection sur écran.

LES CHARGES

Le total des charges est globalement en baisse.

Compte 60 : Nous sommes à un niveau historiquement bas en achat de spectacles, à un point bas en-dessous duquel nous ne pouvons descendre sans risque de perdre des subventions, départementales et régionales notamment.

En achat cinéma nous sommes à un bon niveau ce qui est une bonne nouvelle.

Marie-Brigitte Melot : pourquoi le dépassement du prévisionnel en achat de petits matériels ?

Emmanuel Burlat : Nous avons beaucoup de matériels vétustes, notamment en informatique.

Compte 604 : comptes de transfert, n'influence pas le résultat puisque nous retrouvons en recettes les mêmes montants.

Compte 61 : Nous sommes dans un logique de stabilité voire de baisse quand cela est possible, la grosse dépense restant celle du chauffage et du ménage facturé par la mairie de La Mure (demi-coût des charges de fluides et du personnel de ménage).

Compte 62 : Hébergement spectacles en baisse par une bonne utilisation de l'appartement.

Compte 63 : valeur élevée de la ligne TSA, est en lien direct avec les bons chiffres des entrées cinéma.

Les charges de personnel ont été en hausse notable en 2014 en lien direct avec le manque de direction. Nous avons 5 salariés plus le poste de directeur pris en charge directement par la CC.

Ligne SACEM / en lien avec le coût des spectacles.

LES PRODUITS

Compte 706 : Excellent saison spectacle et une quasi exceptionnelle saison cinéma (la plus haute depuis 8 ans).

Compte 707 : Perte de recettes des encarts publicitaires (difficultés en lien avec la conjoncture).

Copte 74 : Augmentation de la subvention du CNC.

La subvention du Conseil Générale est liée à la diffusion du spectacle vivant.

Tous financeurs confondus nous accusons une baisse notable des subventions.

Compte 77 : Nous notons que le que la CCM a économisé de l'ordre de 30.000€ sur le poste de direction et a versé 8.000€ de subvention exceptionnelle à l'association à titre de compensation pour le surcroît de travail pris en charge par le personnel et les bénévoles !

Nous sommes en équilibre sur l'année grâce à une meilleure activité et malgré une baisse de subvention notamment de la CCM prévue et initialement accordée de 115k€ mais ramenée à 100k€.

Question des participants

Michel Avédikian rappelle sa visite à la Région ou il lui a été demandé une meilleure implication de la structure dans la diffusion culturelle sur le territoire (est en cause la subvention de 13.000€).

Anne Pommeray : comment les 8000€ de compensation d'absence de direction ont été calculés ?

Emmanuel Burlat : Ce chiffre nous a été proposé suite à une rencontre avec Fabrice Marchiol, nous n'en connaissons pas le mode de calcul.

Compte 74 - Subventions

Question : Pourquoi n'avons-nous pas obtenu l'aide parlementaire ?

Michel Avédikian : le dossier de demande est parti trop tard mais nous avons déjà fait parvenir la prochaine demande.

Jean-Luc Matheron : Concernant la subvention de fonctionnement de la CC. A la dernière assemblée générale personne ne s'est levé pour dire que nous n'aurions pas les 115,5k€ prévus.

Michel Avédikian : nous n'avons été informés qu'à la 3^{ème} semaine de juillet du montant réel de la subvention, il était bien tard pour modifier le prévisionnel.

Michel Lacroix demande le vote d'approbation des comptes. L'assemblée se prononce à l'unanimité pour un vote à main levée.

Vote, à main levée, d'approbation des comptes 2014 (74 votes) :

Contre : 0

Abstention : 0

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

3 Budget prévisionnel 2015

Emmanuel Burlat présente le budget prévisionnel 2015 à l'aide d'une projection sur écran.

LES CHARGES

Compte 60 : 45k€ sont prévu pour l'achat de spectacles. Emmanuel Burlat souligne la baisse très importante de ce poste depuis 2012. Ce qui impacte directement la qualité. Nous ne pouvons pas baisser le coût d'achat des spectacles choisis.

Location films : 67k€

Compte 61 : La ligne Energie chauffage ménage est facturée par la vile de La Mure. En matière d'économie d'énergie nous avons mis en place un nouvel écran permettant de fermer le rideau de scène et donc de réduire les coûts de chauffage.

Compte 62 : le Carré Culture parait maintenant en couleur sans surcoût et nous prévoyons une baisse du coût de la plaquette de saison. Une réduction de la ligne de transport des films est également prévue.

Compte 63 : la ligne TSA est directement liée à la billetterie cinéma (forme d'épargne sur recettes).

Compte 64 : rémunération des personnels, nous sommes maintenant dans la maîtrise des heures supplémentaires.

Compte 68 : la ligne correspond au remboursement de l'avance faite par la CCM sur l'appareillage numérique.

Le total des charges (420.140€) est en baisse régulière, mais avec l'objectif du maintien de la qualité de notre programmation.

LES PRODUITS

Compte 706 : Recettes cinéma prévues sur une bonne année moyenne, optimisme mais réalisme.

Compte 74 : nous prévoyons le même niveau de subventions qu'en 2014 pour le CNC, le Conseil Régional et le Conseil Départemental et une aide parlementaire de 3000€ soit un total de 181.500€.

Michel Avédikian : la mairie de La Mure a confirmé une aide à un spectacle particulier.

Emmanuel Burlat : malgré tous ces éléments nous arrivons à un déficit prévu de 20.000€.

L'analyse des comptes nous montre que nous avons un déficit structurel de 20k€. Le déficit structurel moyen sur les dernières années est de 9117€.

La suite de l'analyse du prévisionnel nous montre que nous ne pouvons pas plus agir sur les dépenses de spectacles car nous devons assurer notre légitimité vis-à-vis du territoire, des financeurs et des spectateurs (comptes 60 et 62).

Comme nous ne pouvons pas agir sur le compte 706 des produits.

Emmanuel Burlat présente un tableau des subventions des collectivités.

Après de longue discussion au sein du bureau et avec Jacques Richer, aujourd'hui l'association s'oriente vers le licenciement d'un salarié.

Questions d'un participant : les fonds propres de l'association ne sont-ils pas un peu bas ?

Emmanuel Burlat : nos fonds propres sont en effet très bas pour un budget de plus de 400k€.

Michal Avédikian : ce déficit structurel existe depuis longtemps.

Anie Bentéo : un licenciement impliquera une charge de travail plus importante pour les salariés et pour les bénévoles.

Emmanuel Burlat : Il sera difficile de faire un travail équivalent, cela impactera donc la charge des salariés et des bénévoles.

Michel Avédikian : cette solution n'est pas envisagée de gaité de cœur. Sur 4 ans cela fait 2 postes supprimés.

Emmanuel Burlat : les 20k€ de déficit n'impacte en fait qu'un mi-temps.

Marie-Brigitte Melot : ne pourrait-on pas redemander à la CCMPVCC de revoir le montant versé de 8000€ ?

Emmanuel Burlat : un apport exceptionnel ne résout en fait pas le problème.

Isabelle Villard : trouve désespérant qu'une association doive se résoudre à licencier du personnel. Elle interpelle les élus pour qu'ils disent ce qu'ils en pensent.

Annie Bentéo : quelles seront les indemnités à verser ?

Jacques Richer : Il est toujours difficile de réduire la masse salariale mais une association peut avoir à la faire. Les indemnités sont encore à calculer sachant que l'économie n'est pas efficace pendant quelques mois.

Danielle Vuarchex : ne peut-on demander à la mairie d'annuler la facturation des charges de chauffage.

Michal Avédikian : nous payons cette charge depuis 2008. Nous prévoyons néanmoins une réduction du nombre d'heure de ménage.

Eric Bonnier : la somme recouvre les fluides et le ménage. LMCT paie la moitié de la charge. Toutes les associations paient la moitié de ces charges. La quasi même somme est attribuée par la mairie pour les travaux sur le bâtiment. Soit 15k€ par an soit 110k€ depuis 2008.

Une étude est en cours pour la réalisation du chauffage conjoint de l'école des Capucins et du théâtre. Il remarque les efforts fait depuis plusieurs années, le licenciement est un acte responsable, difficile mais il faut le faire.

Une réflexion est également en cours sur l'isolation du bâtiment.

Question : concernant le déficit structurel, un travail peut-il être mené sur le cinéma ?

Jacques Richer : il y a une évolution structurelle du public. Le cinéma doit se rendre disponible pour le spectateur et non l'inverse.

Globalement en semaine les salles ont de plus en plus de difficultés à faire venir le public.

Joël Pontier : Il a bien écouté toutes les informations données, il est sensible aux difficultés de La Mure Cinéma Théâtre.

Il a fait savoir à Michel Avédikian qu'il soutient la culture riche et de proximité.

Il a l'impression que la CC doit être la bouée de sauvetage.

Nous avons eu des difficultés lors de la fusion des CC.

Nous avons une prévision de déficit de 300k€. Ce qui nous a amenés à agir sur plusieurs leviers : économie de fonctionnement, mutualisation des services, trouver d'autres recettes. Ces actions ont permis d'avoir un budget en excédent de 100k€.

La situation de la nouvelle CC reste fragile mais elle continuera à soutenir la culture. Nous devons être vigilants mais nous ne pouvons déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Nous avons voté le passage d'un mi-temps à 80% de direction pour 3 ans.

Il n'est pas hermétique à une évolution du poste.

Nous versons 100k€ de subvention et sommes en recherche de subventions complémentaires (notamment l'aide d'énergie et territoire est portée à 2750€).

A vu le ratio des principaux postes de recettes soit 47% en billetterie et 43% de subventions.

A voir l'aide parlementaire.

CCMPVCC a un budget est très tendu, la dotation de l'état sera de -150k€ en 2015 puis de -300k€ en 2016 puis -450k€ en 2017.

De grâce ne demandez pas toujours de l'aide à la CCMPVCC, nous ne sommes pas dans une période facile et l'opulence ne reviendra pas demain.

Il note une excellente programmation, faut-il conserver des spectacles élitistes ? La porte est ouverte.

Michel Avédikian : rappelle que nous avons un poste de direction à plein temps, et qu'une partie était dévolue au territoire. Karine Tellier avait elle aussi un plein temps.

Catherine Veth : fait remarquer que beaucoup de bénévoles sont impliqués dans l'association et que notamment les membres du bureau consacrent beaucoup d'heures à l'association.

Jean-Luc Matheron : n'est pas d'accord avec le licenciement, il sera sans effet sur 2015 et nous aurons le déficit prévu quand même.

La subvention de la CC était de 100k€ pour 10 communes et elle est à nouveau de 100k€ avec 44 communes.

Dans le même temps le poste de direction passe de 100% à 80%.

Les élus doivent se préparer à expliquer la fermeture de la structure. Les élus sont responsables si le territoire va vers un désert culturel.

Joël Pontier : il y avait 12.700 habitants pour 10 communes mais seulement 19.500 pour 44 communes, donc une augmentation de population relativement faible.

Nous n'aurons pas de désert culturel. Nous avons la chance d'avoir une telle structure nous continuerons à la défendre et à l'aider.

Une personne de l'assemblée : le ratio de population montre que la subvention devrait être de 153.000€.

Michel Lacroix procède au vote à main levée du budget prévisionnel 2015.

Vote, à main levée, d'approbation du budget prévisionnel 2015 (70 votes)

Contre : 9

Abstention : 12

Pour : 49

Le budget prévisionnel 2015 est approuvé à la majorité absolue.

4 Rapport d'activité

Le rapport présenté suit le document de l'Assemblée Générale (montage diaporama présenté sur écran).

Michel Avédikian présente Jacques Richer et Martine.

5 Renouvellement du tiers sortant du collège des membres adhérents

4 membres sont sortants du collège des adhérents (élus pour 3 années) : Michel Avédikian, Violette Ballot, Any Benteo, Jean-Luc Matheron.

Violette Ballot ne se représente pas.

Jacques Bouteillon est candidat (absent ce soir).

Les candidats se présentent à l'Assemblée.

Election à main levée des membres du collège adhérents au Conseil d'Administration :

Contre : 0

Abstention : 0

Michel Avédikian, Any Benteo, Jean-Luc Matheron et Jacques Bouteillon sont élus à l'unanimité.

La séance est levée. Elle est suivie d'un buffet accompagné par La Batucada de La Roizone.

Suit le premier CA de la saison 2015-2016 au cours duquel le nouveau bureau sera élu.

Le secrétaire
Patrick BALLOT